

journal du département de l'Aube, le récit de la triste solennité des funérailles de la maréchale. »

Le 9 janvier 1829, le journal politique du département de l'Aube publiait, en effet, une longue lettre datée de Saint-Just, dans laquelle étaient relatés les détails de cette touchante cérémonie.

Nous reproduirons encore ici textuellement un passage de cette lettre, parcequ'il y a là comme un autre procès-verbal authentique concernant un fait pour ainsi dire inconnu et qui est venu clore un des plus lamentables épisodes de l'histoire de la Restauration, en même temps qu'il fermait la tombe de la maréchale Brune et de son illustre époux.

« Saint-Just, 7 janvier 1829.

« La commune de Saint-Just vient d'être témoin d'une cérémonie religieuse empreinte d'une touchante solennité. M^{me} la maréchale Brune, qui tenait des mains d'un ami fidèle les restes du maréchal, son époux, et qui se préparait à leur translation au cimetière de la commune, vient elle-même de succomber le 1^{er} de ce mois, à une longue et cruelle maladie qui l'enlève à l'âge prématuré de 57 ans.

« Cette pieuse cérémonie avait attiré un concours prodigieux. Toutes les autorités des communes environnantes, de Marcilly, Saron, Anglure, Mery, Bagneux, Romilly y furent appelées et s'empressèrent de venir rendre un double hommage à l'illustre guerrier disparu dans une tourmente populaire, et à son épouse, devenue, depuis de longues années, l'amour d'une contrée tout entière. Quelques personnes demeurées dans leur isolement, étrangères au mouvement toujours progressif de l'esprit public en France, hésitèrent un moment; mais bientôt ramenées par la réflexion et s'abandonnant à une bien honorable impulsion, elles suivirent l'élan général.

« Plus de quatre mille personnes formaient le cortège des dépouilles mortelles, dont, par une fatalité sans exemple, l'une a semblé attendre l'autre pour descendre dans la tombe.

« La famille déploya dans cette triste journée toute la pompe que réclamaient le rang et les vertus des défunts. La compagnie des pompiers de Saint-Just, renforcée de celles de Marcilly et de Saron, donnèrent à cette cérémonie un appareil militaire tout à-fait de circonstance, dans le convoi funèbre d'un guerrier dont s'honore la patrie, d'un maréchal de France pour